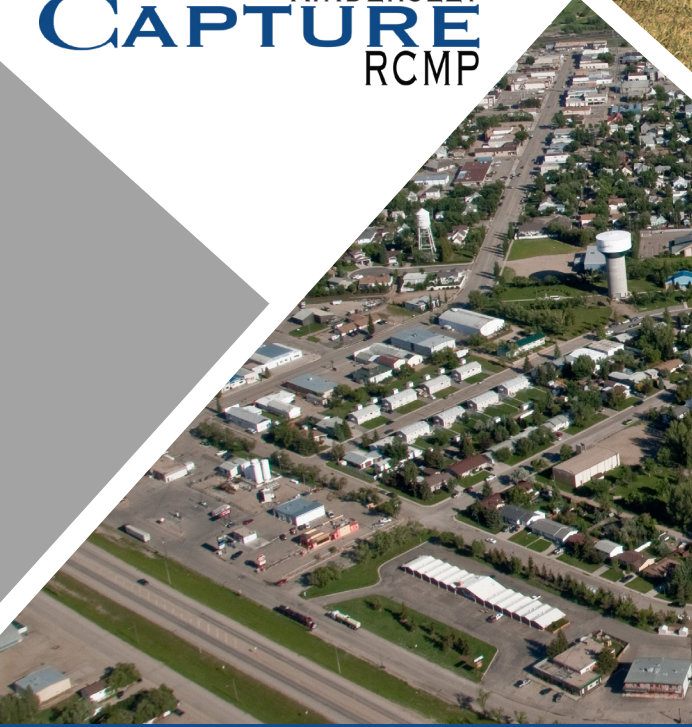




 **KINDERSLEY
CAPTURE
RCMP**



**Help protect your property,
your family and your community:
Register the location of your outdoor cameras.**

www.saskcapturecw.ca



REGISTER YOUR CAMERAS

Share with Kindersley RCMP the location of your cameras and your contact information at:
www.saskcapturecw.ca
306-463-4642

Registering your cameras with CAPTURE is free.

All cameras in the urban and rural areas served by Kindersley RCMP, Kerrobert RCMP and Eston RCMP can be registered.

- The CAPTURE registry takes steps to protect your privacy. It is:
- voluntary,
 - confidential,
 - for outdoor images only,
 - easy to cancel at any time,
 - does not give police access to your camera,
 - does not oblige you to provide images when asked.



HELP SAVE PRECIOUS TIME

Often, private security cameras capture images that can help police solve crime.

When police officers have access to these images quickly, they have a better chance of solving crime, finding missing persons and locating stolen property.

With the CAPTURE registry, officers can quickly consult a map of registered security cameras to see if there is one in the area where a crime took place. If there is a registered camera in that area, the RCMP investigator will contact the owner of that camera and ask them if they are interested in sharing their footage of a specific date and time.





**KINDERSLEY
CAPTURE
GRC**

**Aidez à protéger votre propriété,
votre famille et votre communauté :
Enregistrez l'emplacement
de vos caméras extérieures.**

www.saskcapturecw.ca/fr

ENREGISTREZ VOS CAMÉRAS

Partagez vos coordonnées et l'emplacement
de vos caméras avec la GRC de Kindersley à :

www.saskcapturecw.ca/fr

306-463-4642

L'enregistrement de vos caméras au registre CAPTURE est gratuit.

Toutes les caméras situées dans les zones urbaines et rurales
desservies par la GRC de Kindersley, de Kerrobert et d'Eston peuvent
être enregistrées.

Le registre CAPTURE protège votre vie privée. Votre adhésion au
registre est :

- volontaire,
- confidentielle,
- pour vos images extérieures seulement,
- facile à annuler en tout temps,
- ne permet pas à la police d'accéder à votre caméra,
- ne vous oblige pas à fournir des images lorsqu'on vous le demande.

AIDEZ LA POLICE À GAGNER UN TEMPS PRÉCIEUX

Souvent, les caméras de sécurité privées captent des images qui
peuvent aider la police à résoudre des crimes.

Lorsque les policiers ont accès à ces images rapidement, ils ont
de meilleures chances de résoudre des crimes, de retrouver des
personnes disparues et de récupérer des biens volés.

Grâce au registre CAPTURE, les policiers peuvent rapidement
consulter une carte indiquant l'emplacement des caméras de
sécurité enregistrées pour voir s'il y en a une dans le secteur où
un crime a été commis. S'il y a une caméra enregistrée dans ce
secteur, l'enquêteur de la GRC communiquera avec le
propriétaire de la caméra pour lui demander s'il accepterait de
partager ses images d'une date et d'une heure en particulier.



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada